

3. LE PROJET ÉDUCATIF

L'équipe a pour objectif d'accueillir des enfants dans un climat de bienveillance leur permettant de trouver confiance en eux et de s'épanouir. Pour cela, l'équipe s'attache à accueillir les familles de façon individualisée.

Les valeurs de l'équipe se retrouvent autour des thèmes de l'autonomie, du respect, de la sociabilisation.

3.1 - ACCUEIL AU QUOTIDIEN

La période de familiarisation:

C'est un temps privilégié et personnalisé qui permet à l'enfant de découvrir progressivement la micro-crèche L'Aurore : l'environnement humain et matériel. Ce temps progressif d'adaptation va permettre à l'enfant et aux parents de se familiariser avec les lieux, les professionnels, les jeux, ainsi que les autres enfants.

La période de familiarisation permet d'assurer une continuité et de construire un pont entre la micro-crèche et de la maison. Elle amène l'équipe à échanger avec les parents sur les habitudes, les rythmes de l'enfant; ceci dans le but de favoriser une séparation plus douce pour l'enfant et d'établir un lien de confiance mutuelle entre les parents et l'équipe.

Ce temps de familiarisation est important et obligatoire pour assurer la sécurité affective de l'enfant accueilli. Il se déroule sur 2 semaines, parfois plus selon les besoins de l'enfant et de sa famille. Lors de ce temps le parent est convié à participer à différents moments de la journée avec son enfant.

L'accueil du matin :

L'accueil du matin est une étape importante qui peut conditionner le vécu pour un long moment. L'échange entre le parent et la professionnelle permet de rejoindre le vécu de l'enfant pour mieux s'y adapter. Le moment de la séparation peut être difficile, la professionnelle aide alors si besoin en dédramatisant et réconfortant l'enfant.

L'accueil du soir :

L'accueil du soir se déroule de 16h à la fermeture et au maximum jusqu'à 19h30. La professionnelle raconte la journée de l'enfant (participation de l'enfant s'il le souhaite). Sont évoqués le suivi du sommeil, alimentation, activités, interactions de l'enfant (ses intentions) et ses nouvelles acquisitions.

3.2 RESPECT DU RYTHME DE CHAQUE ENFANT

3.2.1 Sommeil

Les professionnelles respectent le rythme de chaque enfant en étant attentives aux signes de fatigue. Les enfants se couchent dès qu'ils en éprouveront le besoin. L'équipe ne réveille pas un enfant qui dort ; l'enfant se réveille quand son besoin de sommeil est atteint. C'est uniquement lors de cas exceptionnel, si l'enfant *doit* partir à l'heure de la sieste qu'il est réveillé.

Aller dormir pour un enfant peut-être un moment qui engendre de l'inquiétude, il est donc important de créer un climat sécurisant et de confiance composé des repères (doudou, sucette, rituels...). Un rituel d'endormissement est mis en place avant le coucher pour les grands.

Pour respecter le besoin de chaque enfant, la micro-crèche est composée de deux chambres : une pour les plus petits et une pour les plus grands. Les enfants sont couchés dans la même chambre, chacun a son propre lit. Cela constitue un espace individualisé, qui lui est dédié et qu'il reconnaît comme le sien. Il se sent ainsi en confiance, sécurisé, rassuré et pris en considération.

Pour les plus petits, une professionnelle accompagne systématiquement l'endormissement (chant, bras, présence). Elle est présente pour rassurer l'enfant et lui permettre de s'endormir en étant serein de façon personnalisée. Les enfants peuvent aller dormir le matin et /ou l'après-midi.

Chez les plus grands le temps de sieste se situe à partir de 12h30. Les professionnelles surveillent les siestes de chaque dortoir. Les réveils étant échelonnés, les professionnelles accompagnent chaque lever de sieste, souvent par un temps de câlins avant de se rhabiller et jouer librement dans la pièce de vie avant le goûter.

3.2.2. ALIMENTATION

Manger est un besoin vital et aussi un temps de plaisir pour les enfants et les professionnelles. Les petits comme les grands ont un rythme à respecter. Les bébés mangent à la demande et les plus grands mangent vers 11h 30.

Pour les bébés, l'enfant est dans les bras de la professionnelle tout en ayant une liberté de mouvements ou dans le transat selon les habitudes familiales. C'est un temps privilégié car l'enfant est enveloppé, porté avec les bras, avec les mots. Ce moment est chargé d'affection, ce n'est pas seulement de la nourriture physique, c'est également de la nourriture psychique et affective.

C'est un moment calme, convivial et court (car il est difficile de rester assis plus de 30 minutes). La professionnelle est disponible pour les enfants. Il faut donc préparer au mieux l'environnement : l'espace matériel du repas est organisé et adapté (chaises et tables de tailles différentes) et la professionnelle doit avoir tout à sa disposition (aliments, couverts, poubelle, gants, etc.) pour rester assise auprès de la table des enfants. L'enfant est actif pendant le repas. Cela lui permet de développer ses sens, éveiller son goût, intégrer certaines règles de vie, rester assis, parler sans crier, goûter les aliments, etc. Chaque enfant mange ce qu'il veut. On ne forcera jamais un enfant à manger et on respecte ses goûts, son appétit, et son rythme. Chaque plat du repas (entrée, plat, dessert) est proposé à l'enfant.

L'adulte l'accompagne dans ce temps en valorisant le fait de goûter aux différents aliments. L'objectif est de développer les papilles gustatives de l'enfant dans un souci d'équilibre alimentaire.

Au fur et à mesure qu'il grandit, l'enfant va pouvoir développer son autonomie (se servir seul, débarrasser, se nettoyer le visage et les mains). Les menus sont expliqués pour chaque enfant avant le repas grâce à un tableau jeu créé par l'équipe.

La micro-crèche L'Aurore propose une alimentation saine et variée. Les repas sont préparés et livrés par un service de restauration extérieure. Ces repas sont réceptionnés tôt le matin, avant l'arrivée des enfants. Suivant un protocole, l'équipe se charge du réchauffement des plats et de leur préparation pour les enfants fournis par un prestataire.

Les menus sont composés chaque jour de légumes, féculents, protéine animale ou végétale, laitage, fruits sous toutes les formes : fruits frais, secs, en compote... L'objectif est d'équilibrer et de varier les menus sur 5 jours.

Les régimes alimentaires propres à chaque enfant sont pris en compte en concertation avec la famille et la directrice (sans viande, sans porc). Pour les enfants allergiques, un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) est réalisé avec les parents, le médecin traitant, la Référente Santé et Accueil Inclusif (RSAI) de la micro-crèche L'AURORE et la directrice. Dans ce cas, le repas sera amené par les parents. Un protocole est prévu à cet effet.

L'allaitement au sein maternel peut être poursuivi à la crèche : la mère peut venir allaiter au sein de la structure ou peut amener du lait maternel.

La diversification se déroule dans un premier temps à la maison. Le parent informe les professionnelles des légumes ou autres aliments que l'enfant a déjà goûté (un document est mis à disposition dans le hall d'accueil).

Les parents autorisent la micro-crèche L'Aurore à participer à la diversification alimentaire de leur enfant. Élément important du développement harmonieux de l'enfant, l'alimentation fait partie des sujets quotidiens d'échange entre parents-équipe. Au-delà de l'âge, l'objectif est de s'adapter à l'enfant, à ses besoins et à sa personnalité.

Les plus grands mangent sur des tables à leur hauteur. Une professionnelle de la micro-crèche est présente avec eux. Ils sont sollicités pour manger seuls afin de développer leur autonomie : au fil du temps, ils apprennent à mettre seuls leurs serviettes, prennent leurs couverts, leurs assiettes et leurs verres. Le repas est présenté dans une assiette, et regroupe les légumes, les protéines et féculents. Un membre de l'équipe distribue ensuite le laitage, puis le dessert, et enfin le pain. Les professionnelles de la micro-crèche L'Aurore accompagnent les enfants de manière individuelle.

L'organisation du goûter est la même que celle du repas. L'heure diffère pour les bébés en fonction de leurs rythmes. Si un enfant dort encore, le goûter lui est proposé à son réveil. Le moment du goûter est choisi pour fêter les anniversaires.

3.3 – SOINS

Le change est un moment individualisé et privilégié de communication et d'échange, mais aussi de plaisir et de détente, qui doit être réalisé en toute sécurité. Il s'effectue en fonction des besoins de l'enfant. La professionnelle est disponible, respectueuse du corps de l'enfant. Elle facilite la connexion de l'enfant à son corps, grâce aux sensations, aux regards, au contact et aux mots utilisés.

La pédagogie d'Emmi Pikler insiste sur l'importance de verbaliser chaque action et de répéter exactement chaque mouvement afin d'assurer une sécurité affective maximale à l'enfant. Ces moments de soins et d'intimité sont donc essentiels dans le développement de l'enfant et pour assurer la sécurité affective. Ce temps permet aussi de favoriser et de développer l'autonomie de l'enfant (enlever les habits, lever les fesses ...etc.).

L'adulte nettoie l'enfant lors des changes au savon hypoallergénique et à l'eau, sauf en cas de particularité (liniment oléo calcaire ou autres). Pour les plus grands, les changes sont proposés debout (recherche d'autonomie). La salle de change est composée de deux tables à langer, un toilette et des pots, ainsi que d'un lave mains à hauteur d'enfants.

Le lavabo de la table de change peut servir de petites « douchettes » en cas de selles débordantes ou vomissements. Les couches et le savon sont fournis par la crèche. Chaque enfant a un casier personnalisé avec des vêtements de change, éventuellement des produits et des médicaments. L'équipe professionnelle respecte les choix des parents pour les produits utilisés.

La professionnelle s'attache à éviter toute douce violence et à manipuler le bébé dans le respect de sa motricité. Par exemple, au moment de retirer la couche et insérer une couche propre, l'enfant ne sera pas soulevé par les jambes (en « pattes de poulet »). Il sera positionné de côté en faisant basculer son bassin de droite à gauche (motricité libre). Le concept de douces violences développé par l'EJE Christine Schuhl renvoie aux attitudes répétées des adultes (jugements de valeurs, gestes maladroits paroles dévalorisantes) qui produisent chez l'enfant un sentiment «d'insécurité affective».

Acquisition de la continence

L'acquisition de la continence doit être avant tout un plaisir pour l'enfant, une autosatisfaction face à un acte qui le fait grandir. La propreté est une acquisition et non un apprentissage. L'enfant doit se sentir prêt, en ressentir l'envie au moment où il est prêt. L'adulte n'est pas décisionnaire du moment où l'enfant est prêt, mais il peut repérer les différents signes. Cette acquisition demande du temps et s'accompagne de difficultés et réussites. L'adulte va alors être présent pour accompagner l'enfant dans cette étape et rester attentif à son comportement en s'adaptant à ses demandes. Il va verbaliser le vécu de l'enfant, valoriser ses progressions et parler de ses régressions.

Un retour en arrière est possible pour l'enfant, qui peut être dû à certains changements ou bouleversements tels qu'une naissance ou un déménagement. De plus l'évolution de l'acquisition peut être différente à la maison et à la micro-crèche. La continuité maison-crèche réside dans un dialogue régulier entre les parents et l'équipe afin de parler des premiers essais, de l'intérêt de l'enfant, des observations, des inquiétudes...

3.4 - LE JEU ET LES ACTIVITÉS

Le jeu favorise le développement affectif du jeune enfant : les émotions, les frustrations, le respect des règles, ce qui lui permet de prendre confiance. Selon le psychosociologue et kinésithérapeute Jean Epstein, le jeu *c'est «le travail de l'enfant, le plaisir est le moteur de son jeu».*

Ainsi, il permet à l'enfant de construire ses repères, tout en jouant ses joies, ses peines, ses peurs... Le plaisir du jeu permet d'apprendre de plusieurs manières : observer, explorer, découvrir, imiter, mémoriser, organiser, expérimenter, faire semblant. Il permet aussi de favoriser le développement de la personnalité, d'adapter son développement social en étant en relations, et d'initier un processus d'autonomisation.

On distingue 2 types de jeux : le jeu libre et le jeu encadré.

Le jeu libre

Le jeu est spontané, l'objet peut être détourné de son utilisation initiale. « *Le jeu n'est vraiment jeu que lorsqu'il est libre et produit par l'enfant, sans contraintes ni consignes* ». Il est alors synonyme de découverte, exploration et plaisir. Jouer c'est créer et inventer.

Le jeu libre favorise alors la créativité, la curiosité, l'exploration, la confiance en soi, l'autonomie. Le jeu libre est une activité auto-régulée, initié par l'enfant : il est libre de choisir de jouer à un jeu spécifique, seul ou à plusieurs, de répondre à son besoin au moment où il le souhaite.

Il n'y a pas de règles préétablies dans le jeu libre, pas de contraintes posées par l'adulte ou par le jeu en lui-même ; c'est vraiment l'enfant qui décide comment investir le matériel à disposition. L'adulte observe et reste disponible. Laisser l'enfant jouer librement, c'est lui permettre d'être autonome. Il est essentiel pour le jeu libre d'aménager l'espace de manière à accompagner au mieux l'enfant. L'environnement doit être sécurisé. Pour jouer l'enfant a besoin de se sentir en confiance, d'avoir du temps, un espace et du matériel adapté, des partenaires de jeu et des adultes qui valorisent le jeu et aident à maintenir l'intérêt et la créativité.

Le jeu libre n'a pas de finalité, en revanche, c'est un véritable trésor pour le développement de l'enfant. C'est permettre à l'enfant un plein épanouissement de son potentiel physique, psychologique, affectif et intellectuel. La micro-crèche L'Aurore est un lieu stimulant, aménagé de façon à pouvoir répondre à ce besoin essentiel. Le jeu libre est en opposition au jeu encadré, aux activités structurées. Ces dernières sont jugées plus favorables au développement psychomoteur et aux apprentissages que ce soit des activités psychomotrices, manuelles, musicales, des jeux aux règles très précises.

Le jeu encadré

Le jeu est structuré à travers des activités, des ateliers encadrés. Il s'agit davantage de proposer des ateliers plutôt que des activités du fait que l'enfant reste libre de faire ce qu'il souhaite : il n'y a pas d'attente ou de résultat. Les professionnelles de la micro-crèche L'Aurore s'intéressent et verbalisent les processus de la découverte de l'enfant : l'enfant se crée en créant. Le jeu encadré permet à l'enfant de développer ses aptitudes motrices, sensorielles et cognitives. Les ateliers varient selon les besoins, les âges et les envies. Ils sont pensés, réfléchis et anticipés pour une meilleure organisation et un réajustement si besoin. L'objectif dans cette démarche est le plaisir et la découverte.

Les ateliers sont proposés aux enfants et ne revêtent aucun caractère « obligatoire », mais sont un plaisir auquel l'enfant participe de façon volontaire. Cela permet à l'enfant de s'investir beaucoup plus dans ce qu'il réalise, il est acteur de ce temps. Certains enfants ne souhaitent pas participer activement à l'atelier mais préfèrent observer ce temps. Ils sont accompagnés de consignes qui permettent à l'enfant d'évoluer dans un espace sécurisant et permettent de construire des repères spatiaux.

Les professionnelles veillent à varier les jeux structurés, par exemple atelier pâte à modeler, dessins, jeux d'eau, gommettes, etc. Elles apportent également des

accessoires distincts pour apporter plus de richesses dans les éveils et apprentissages. Par exemple des gobelets, pinceaux, rouleaux pour l'activité peinture, des feutres, pastels, craies pour l'atelier dessin, des balles, ballons, parcours, toboggan pour l'atelier motricité globale, des pinces à linge pour l'atelier motricité fine, transvasement, etc...

3.5 - LES ACQUISITIONS PSYCHOMOTRICES

Aspect moteur

Dans l'esprit de la motricité libre, les jeunes enfants peuvent se mouvoir en toute liberté et ne sont jamais placés dans une position qu'ils n'ont pas acquis d'eux-mêmes. Il est prévu d'affiner le sens de l'observation des professionnelles pour permettre d'être en mesure de préciser les capacités de chaque enfant pour pouvoir s'y ajuster au quotidien.

Aspect verbal

Les professionnelles verbalisent le vécu des enfants, mettent des mots sur leur expérience, leurs émotions en particulier pendant les moments privilégiés de soin. Cela les invite à trouver des repères et chercher à communiquer.

Aspect social :

La première des socialisations est de pouvoir recevoir suffisamment d'affection pour être en mesure de s'ouvrir à la relation et s'y repérer de façon constructive. Pour cela, l'accent est mis sur une recherche d'état de disponibilité chez toutes les professionnelles.

3.6 - EXEMPLE DE JOURNÉE TYPE

- Accueils échelonnés
- 9h15 : Rituel de chansons
- 9h30 : changes pour les enfants arrivés avant 9h00
- 9h45 : départ en sortie à l'extérieur ou activité sur place pour ceux qui ne sortent pas (sieste, maladie). En cas de météo vraiment trop défavorable, est organisée une séance de psychomotricité (détente nerveuse).
- 11h00 : temps calme
- 11h15 : repas
- 12h : changes
- 12h15 : Siestes : rituel de lecture pour les grands, siestes échelonnées pour les petits.
- Réveils échelonnés puis changes et habillage. Pendant ce temps sont proposées des activités qui ne dérangent pas le sommeil des autres.
- 15h30 : goûter
- 16h : début des changes et mise en place de nouvelles activités

3.7 - DES REPÈRES SÉCURISANTS

Afin de garantir un vécu stable, les professionnelles travaillent à adopter une même posture relationnelle avec les mêmes attentes pour chaque enfant. Nous prévoyons en effet à la micro-crèche L'Aurore de veiller à la mise en place de cette cohérence éducative pour la sécurité affective du jeune enfant (travail à consolider au quotidien).

3.7.1 REPÈRES DANS LE TEMPS :

Le jeune enfant vit différents temps qui se retrouvent chaque jour et que les professionnelles annoncent, il peut alors trouver les moyens d'anticiper et comprendre le déroulement de la journée :

- chansons du matin pour se réunir et se redire bonjour
- rituel de lavage des mains avant le repas,
- rituel du tableau jeu des aliments avant le repas
- rituel de nettoyage et dépôt de la bavette après le repas,
- rituel de déshabillage avant le temps de sieste, - rituel d'endormissement etc.

3.7.2 REPÈRES DANS L'ESPACE

L'aménagement de l'espace est une organisation matérielle, permettant de mettre à disposition des enfants un environnement qui correspond à leur désir d'exploration. Il est pensé, adapté aux capacités des enfants ; c'est un environnement stimulant et sécurisant pour chacun, remis en question régulièrement.

Dans la salle de vie, il existe différents types d'espaces pour les enfants : un pour les bébés et un pour les plus grands. Les bébés sont allongés sur le dos sur des tapis (motricité libre). Des jouets (de tailles, de formes et de textures variées) sont disposés à proximité des enfants pour les solliciter à bouger, attraper, se retourner. Les professionnelles observent les enfants.

Elles les accompagnent dans leur découverte pour être garant de la sécurité et pour surveiller que l'enfant ne soit pas en danger. Au fur et à mesure des acquisitions, l'environnement change : les petits qui marchent à quatre pattes, ceux qui commencent à se mettre debout et à faire quelques pas ont à disposition (dans un espace sécurisé) des points d'appui (coffres, petites tables etc.) des jouets (ballons, draisiennes...) et des jeux (jeux de construction ou d'encastrement).

Pour les plus grands, la pièce de vie où évoluent les enfants de la micro-crèche est composée de 8 pôles distincts qui répondent aux intelligences multiples :

1. Espace des bébés
2. Un pôle motricité globale : toboggan, tapis, blocs de motricité, tunnel ...
3. Un pôle motricité fine : délimité par des barrières car objets fins
4. Un pôle « miniatures » et construction: animaux, voitures, garages, monde en miniature, lego, Kapla, boîtes gigognes etc.
6. Un pôle sphère domestique poupées et soins : baignoires, pot de chambre ...
7. Un pôle sphère domestique repas : tables, chaises, dînette ...
8. Un pôle lecture et détente.

Par ailleurs, des lieux d'objets sécurisants sont fixes (emplacement du lit nominatif), emplacement du rangement de doudou et tétine (qui restent à portée de main de l'enfant).

3.7.3 LES OBJETS TRANSITIONNELS

Chaque enfant présente sa propre relation avec ces objets transitionnels. Les professionnelles sont attentives à ne pas brusquer la séparation de l'enfant avec ces objets mais se permet de l'inviter à s'en séparer quand elle en sent la possibilité pour chaque enfant.